



formations  
courtes inter  
entreprises

# FORMATIONS COURTES INTER-ENTREPRISES



La logistique recouvre plusieurs métiers. L'Esli propose une offre de formations courtes, thématiques, conçues pour acquérir des outils, techniques, méthodes, indispensables pour la maîtrise et l'optimisation des différents processus de la chaîne logistique. Tous les modules de formation abordent à la fois les aspects techniques et managériaux du domaine étudié, ils sont éligibles au Droit Individuel à la Formation (DIF) et se déroulent au sein de notre centre de formation.

## Programme des formations

### GESTION DES STOCKS

Intitulé du module	Durée	Tarif
Optimiser la gestion des stocks 03-04 mars 2010 / 29-30 septembre 2010	2 jours	650€*
Exploiter les prévisions commerciales 1er avril 2010	1 jour	650€*
Fiabiliser la tenue des stocks 24-25 mars 2010 / 17-18 novembre 2010	2 jours	650€*

### ACHATS ET APPROVISIONNEMENTS

Intitulé du module	Durée	Tarif
Les approvisionnements 10-11 mars 2010 / 22-23 septembre 2010	2 jours	650€*
Elaborer un plan stratégique d'achats 28-29 avril 2010 / 06-07 octobre 2010	2 jours	700€*
Maîtriser les outils indispensables à l'acte d'achat 18-19 mai 2010 / 19-20 octobre 2010	2 jours	650€*

### LOGISTIQUE GLOBALE

Intitulé du module	Durée	Tarif
Maîtriser les fondamentaux de la logistique industrielle 27-28 janvier 2010 / 06-07 octobre 2010	2 jours	820€*
Maîtriser l'administration des ventes 16-17-18 mars 2010	3 jours	1150€*
Mettre en œuvre les tableaux de bord logistiques 24-25 février 2010 / 06-07 octobre 2010	2 jours	700€*
Formation au diagnostic et à l'audit logistique (Aslog) 06-07 octobre 2010	Niveau 1 / 2 jours	Tarifs, nous contacter
Formation au diagnostic et à l'audit logistique (Aslog) 07-08 octobre 2010	Niveau 2 / 7 jours	Adhérent Aslog 2600€*
14-15 octobre 2010 17-18 novembre 2010 Examen le 30 novembre 2010		Non Adhérent Aslog 2950€*
Simuler et optimiser les flux 26-27 avril 2010 / 09-10 novembre 2010	2 jours	990€*

### PRODUCTION

Intitulé du module	Durée	Tarif
Maîtriser les principes fondamentaux de la gestion de production 01-02-03 juin 2010 / 01-02-03 décembre 2010	3 jours	1050€*
Mettre en place un système transitique 08-09 juillet 2010	2 jours	700€*

### SYSTEMES D'INFORMATION

Intitulé du module	Durée	Tarif
Connaître les systèmes d'information logistique 07-08 avril 2010	2 jours	770€*
Mettre en œuvre un système d'information de gestion d'entrepôt 10-11 février 2010	2 jours	700€*

### LOGISTIQUE INTERNATIONALE

Intitulé du module	Durée	Tarif
Maîtriser la logistique export 16-17 juin 2010	2 jours	650€*
Maîtriser la logistique import 29-30 juin 2010	2 jours	650€*
Maîtriser le transport international 09-10 juin 2010	2 jours	700€*
Définir et mettre en œuvre un schéma de transport 10-11 février 2010 / 22-23 septembre 2010	2 jours	770€*

### ENTREPOSAGE

Intitulé du module	Durée	Tarif
Maîtriser les processus de l'entrepôt 06-07-08 avril 2010 / 23-24-25 novembre 2010	3 jours	990€*
Mettre en place le «management visuel dans l'entrepôt» 20-21 mai 2010	2 jours	660€*

\* Tarif net de toutes taxes

FORMATIONS COURTES INTERENTREPRISES





## Développer ses compétences logistiques à l'ESLI

Pour les cadres amenés à prendre de nouvelles responsabilités dans ce domaine, l'Ecole Supérieure de Logistique Industrielle a conçu des modules de formation courte, permettant d'acquérir rapidement des connaissances pointues sur toutes les problématiques actuelles de la chaîne logistique.

Tous les modules allient les concepts théoriques et les études de cas pratiques. Afin de garantir un haut niveau de formation opérationnelle, l'ensemble des programmes a été élaboré avec des professionnels de chaque domaine. Les intervenants sont des spécialistes reconnus, issus du monde de l'entreprise.

## Le Droit Individuel à la Formation

Le droit individuel à la formation (DIF) a pour objectif de permettre à tout salarié de se constituer un crédit d'heures de formation de 20 heures par an, cumulable sur six ans dans la limite de 120 heures. L'initiative d'utiliser les droits à la formation ainsi acquis appartient au salarié, mais la mise en oeuvre du DIF requiert l'accord de l'employeur sur le choix de l'action de formation. La formation a lieu hors du temps de travail sauf disposition conventionnelle contraire ; elle est prise en charge par l'employeur selon des modalités particulières.

### Peuvent bénéficier du DIF :

- Les salariés en contrat de travail à durée indéterminée ayant au moins un an d'ancienneté dans l'entreprise. Ce droit leur est ouvert qu'ils soient employés à temps complet ou à temps partiel. Dans ce dernier cas toutefois, la durée des droits acquis au titre du DIF est calculée au prorata de leur durée de travail. Pour le calcul des droits ouverts au titre du DIF, la période d'absence du salarié pour un congé de maternité, d'adoption, de présence parentale ou pour un congé parental d'éducation est intégralement prise en compte.
- Les salariés en contrat à durée déterminée.
- Sont en revanche exclus du DIF, les apprentis ainsi que les salariés en contrat de professionnalisation.

### A combien d'heures de formation ouvre droit le DIF ?

- Au titre du DIF, les salariés en contrat à durée indéterminée (CDI) travaillant à temps complet ont droit, sauf dispositions conventionnelles plus favorables, à 20 heures de formation minimum par an. Ceux qui sont employés à temps partiel acquièrent un crédit d'heures calculé au prorata de leur durée de travail. Ainsi, par exemple, un travail à mi-temps ouvrira droit à 10 heures de formation par an.

### Le Plan de formation :

- Les formations organisées par l'entreprise sont regroupées dans un plan de formation.

Le plan de formation comprend 3 catégories d'actions :

- Les actions d'adaptation au poste de travail.
- Les actions de formation liées à l'évolution des emplois et au maintien dans l'emploi.
- Les actions de formation pour le développement des compétences.



Notre conseillère en formation se tient à votre disposition pour vous accompagner dans l'élaboration de vos dossiers : (organismes financiers, OPCA, ....)

## CONTACT

Pour tout renseignement :  
**Marie-Hélène ABBANE**  
Conseillère en formation  
Tél. : 02 99 71 60 25  
mabbane@rennes.cci.fr  
www.esli.fr